

LE CALCUL DES RECETTES DE L'ÉTAT

(à partir du tableau d'équilibre de la Loi de Règlement 2019)

Chiffres exacts correspondant aux résultats 2019 (dernier exercice vérifié)

RFB =	421,2	recettes fiscales brutes (total brut encaissé)
R & D =	-140,0	remboursements et dégrèvements d'impôts
<hr/>		
RFN =	281,2	recettes fiscales nettes
RNF =	+ 14,0	recettes non fiscales
<hr/>		
TOTAL =	295,2	total des recettes avant prélèvements
PSR =	-61,9	prélèvements sur recettes (UE + collectivités)
<hr/>		
Reste =	233,3	reste après les prélèvements
FC =	+ 5,8	fonds de concours de l'UE + collectivités
<hr/>		
TOTAL =	239,1	total des recettes de l'État

Note sur les deux soustractions :

Les R & D sont l'ensemble des remboursements (principalement la TVA mais aussi d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés) aux entreprises + les dégrèvements d'impôts qui sont les procédures par lesquelles l'État se substitue aux contribuables.

Les PSR sont dans la colonne des recettes mais en négatif. L'État est prélevé au titre de la participation de la France au budget de l'UE (21 Mds) et des dotations versées aux collectivités territoriales (40,9 Mds). Les PSR sont dans la colonne des recettes car les parlementaires ont davantage de facilités pour déposer et voter des amendements sur les recettes que sur les dépenses. L'article 6 de la LOLF dernier alinéa autorise cette pratique des PSR dans le budget de l'État.

Article 1^{er}
Résultats du budget de l'année 2019

- ① I – Le résultat budgétaire de l'État en 2019, hors opérations avec le Fonds monétaire international, est arrêté à la somme de – 92 685 941 144,57 €.
- ② II – Le montant définitif des recettes et des dépenses du budget de l'année 2019 est arrêté aux sommes mentionnées dans le tableau ci-après :

	(en euros)		
	Dépenses	Recettes	Soldes
Budget général			
Recettes			
Recettes fiscales brutes		421 353 230 430,86	
<i>À déduire : Remboursements et dégrèvements d'impôts</i>		140 063 979 460,35	
Recettes fiscales nettes (a)		281 289 250 970,51	
Recettes non fiscales (b)		13 967 097 138,50	
Montant net des recettes hors fonds de concours (c) = (a) + (b)		295 256 348 109,01	
<i>À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne (d)</i>		61 914 585 151,80	
Total net des recettes hors prélèvements sur recettes (e) = (c) – (d)		233 341 762 957,21	
Fonds de concours (f)		5 815 006 491,10	
Montant net des recettes y compris fonds de concours (g) = (e) + (f)		239 156 769 448,31	
Dépenses			
Dépenses brutes hors fonds de concours	470 317 548 423,14		
<i>À déduire : Remboursements et dégrèvements d'impôts</i>	140 063 979 460,35		
Montant net des dépenses (h)	330 253 568 962,79		
Fonds de concours (i)	5 815 006 491,10		
Montant net des dépenses y compris fonds de concours (j) = (h) + (i)	336 068 575 453,89		
Total du budget général y compris fonds de concours	336 068 575 453,89	239 156 769 448,31	-96 911 806 005,58
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	2 071 258 767,76	2 177 006 090,14	
Publications officielles et information administrative	139 653 040,46	198 134 603,65	
Fonds de concours	54 585 931,86	54 585 931,86	
Total des budgets annexes y compris fonds de concours	2 265 497 740,08	2 429 726 625,65	164 228 885,57
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	71 719 047 735,69	75 155 787 576,03	3 436 739 840,34
Comptes de concours financiers	119 498 625 214,40	120 049 024 712,55	550 399 498,15
Comptes de commerce (solde)	30 058 396,90		-30 058 396,90
Comptes d'opérations monétaires hors opérations avec le Fonds monétaire international (solde)	-104 555 033,85		104 555 033,85
Total des comptes spéciaux hors opérations avec le Fonds monétaire international	191 143 176 313,14	195 204 812 288,58	4 061 635 975,44
Résultat budgétaire de l'État hors opérations avec le Fonds monétaire international			-92 685 941 144,57

ÉVOLUTION DES RECETTES DE L'ÉTAT ENTRE 2012 ET 2019

	2012	2013	2015	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL DES RECETTES FISCALES NETTES	268	284	274	280	284	296	295	281
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	133	136	138	142	144	152	157	129
IMPÔT SUR LE REVENU	59	67	69	69	72	73	73	72
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	41	47	35	34	30	36	27	33
TAXE INTÉRIEURE SUR LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	13	14	13	14	16	11	14	13
RECETTES NON FISCALES	14,1	13,7	13,9	14,4	16,3	13,8	13,9	14

ORIGINE : Lois de Règlement.

plutôt que de s'embarquer à apprendre des chiffres...
... retenons des pourcentages :

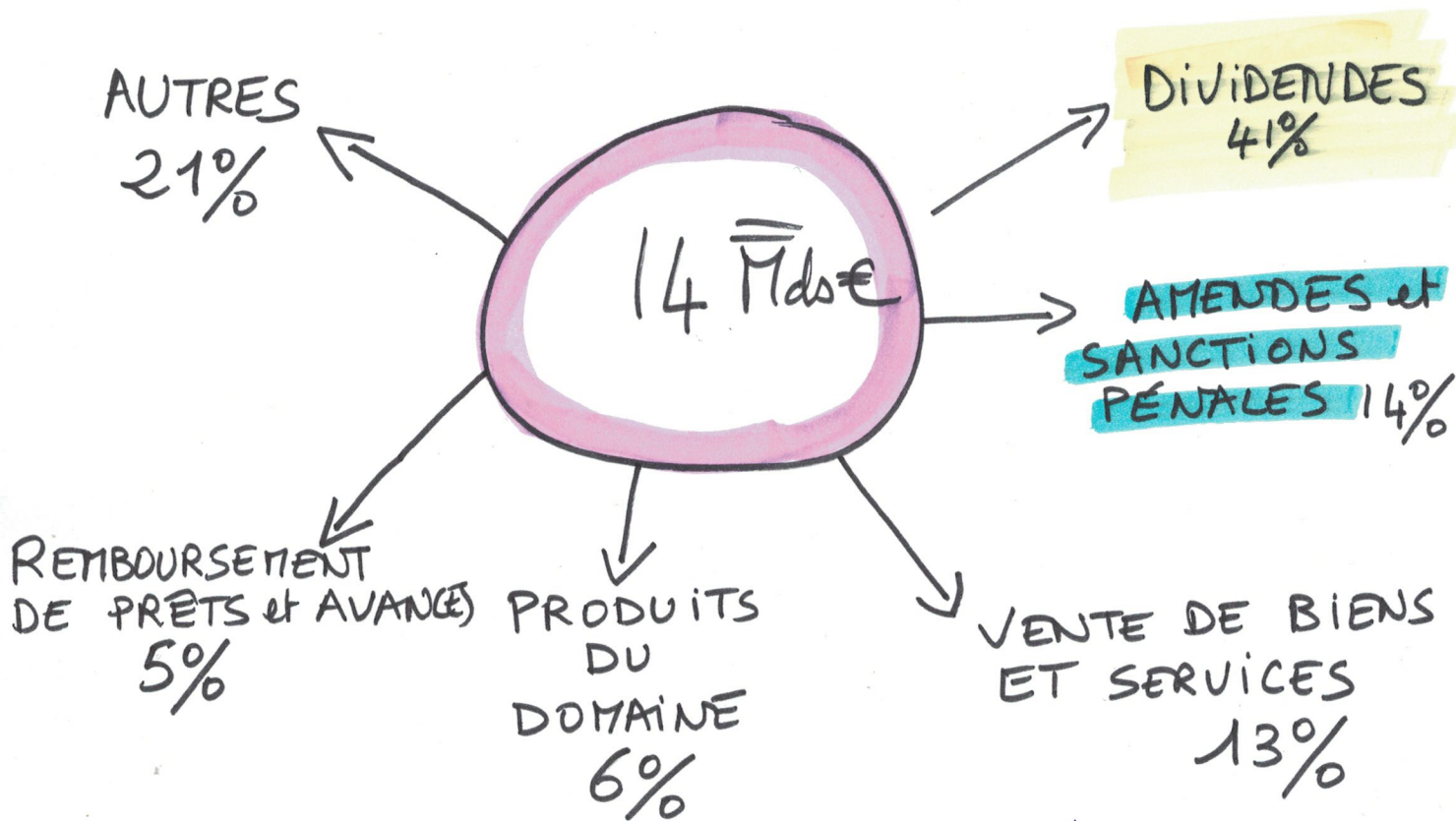
10% TVA = 46% des Recettes fiscales nettes

20% IR = 26%

30% IS = 12%

4% TICPE = 4,6%

LES RELEVES NON FISCALES DE L'ÉTAT



Origine Loi de Règlement 2019

Les recettes non fiscales de l'État ne rapportent que 14 Mds d'euros en 2019.

Répartition :

- 1°) Dividendes des sociétés dont l'État est actionnaire = 5,7 Mds€
- 2°) Vente de biens et services = 1,8 Mds€
- 3°) Revenus du domaine public de l'État = 0,8 Md€
- 4°) Remboursements de prêts et avances = 0,7 Md€
- 5°) Amendes, sanctions et pénalités = 2 Mds€
- 6°) Autres recettes = 3 Mds

Parmi ces autres recettes, qui est une catégorie fourre-tout, on trouve les reversements au titre du soutien au commerce extérieur (0,7 Md), la rémunération des garanties de l'État aux banques (0,8 Md) et des produits encaissés par les services diplomatiques et consulaires (0,2 Md).

LES 20 PREMIÈRES MISSIONS

DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT EN 2019

140 063	Remboursements & dégrèvements
72 715	Enseignement scolaire
<hr/>	
44 866	Défense
40 585	Engagements financiers de l'Etat
<hr/>	
27 964	Recherche & enseignement supérieur
24 710	Solidarité
20 469	Sécurités
<hr/>	
17 579	Cohésion des territoires & Logement
14 324	Ecologie
14 192	Travail & emploi
10 324	Gestion des Finances publiques et des Ressources humaines
<hr/>	
8 924	Justice
6 186	Régimes sociaux et de retraite
<hr/>	
3 439	Relations avec les collectivités territoriales
2 992	Aide publique au développement
2 947	Culture
2 943	Agriculture
2 825	Administration générale et territoriale de l'Etat
2 819	Action extérieure de l'État
2 299	Anciens combattants
<hr/>	
476 132	Total des dépenses brutes du budget général en 2019 (CP)

Origine : Loi de Règlement 2019

RÉCAPITULATION PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre	Catégorie	Dépenses constatées
Titre 1 - Dotations des pouvoirs publics	10 - Dotations des pouvoirs publics	991 344 491,00
Total		991 344 491,00
Titre 2 - Dépenses de personnel	21 - Rémunérations d'activité	75 712 198 194,71
27,6%	22 - Cotisations et contributions sociales	55 173 260 410,64
	23 - Prestations sociales et allocations diverses	755 570 679,97
Total		131 641 029 285,32
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	31 - Dépenses de fonctionnement autres que celle de personnel	27 544 894 416,47
11,8%	32 - Subventions pour charges de service public	29 019 928 023,29
Total		56 564 822 439,76
Titre 4 - Charges de la dette de l'Etat	43 - Charges financières diverses	40 255 888 554,78
Total		40 255 888 554,78
Titre 5 - Dépenses d'investissement	51 - Dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat	9 644 626 543,77
2,6%	52 - Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'Etat	2 767 578 718,51
Total		12 412 205 262,28
Titre 6 - Dépenses d'intervention	61 - Transferts aux ménages	67 502 031 888,41
48,8%	62 - Transferts aux entreprises	115 694 845 891,83
	63 - Transferts aux collectivités territoriales	27 465 446 731,24
	64 - Transferts aux autres collectivités	22 034 492 128,70
	65 - Appels en garantie	48 373 458,49
Total		232 745 190 098,67
Titre 7 - Dépenses d'opérations financières	71 - Prêts et avances	202 718 498,89
	72 - Dotations en fonds propres	745 441 800,05
	73 - Dépenses de participation financières	573 914 483,49
Total		1 522 074 782,43
Total général		476 132 554 914,24

8,4

Les plus gros titres de dépenses :

- Titre 6 = 48,8%
- Titre 2 = 27,6% → Dépenses de personnel
- Titre 3 = 11,8%

TOTAL DES PLAFONDS D'AUTORISATIONS D'EMPLOIS DE L'ÉTAT

(source : Loi de Règlement 2019)

TOTAL = 1 930 282 ETPT

On compte en ETP (équivalent temps plein) pour tenir compte des mi-temps ou temps partiels et on précise si les agents travaillent sur les 12 mois de l'année réellement ou pas (ETPT). On ne tient pas compte du statut (fonctionnaire ou pas) ni du niveau des agents.

Répartition :

1°) Ministère de l'éducation nationale = 52,4%

Reste pour les autres ministères : 47,6%

2°) Ministère de l'intérieur = 15%

3°) Ministère des Armées = 14%

4°) Ministères économiques & Financiers, Bercy = 7%

5°) Ministère de la Justice = 4,4%

Reste pour les autres ministères : 7,2%

6°) Ministère de l'écologie = 2%

7°) Ministère de l'agriculture 1,6%

8°) Ministère des Affaires étrangères = 0,7%

9°) Services de Matignon (1^{er} Ministre) = 0,6%

Reste pour les autres ministères : 2,3%

On ne détaillera pas...